

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

- dont suppléés 1

- dont représentés 6

Votants : 27

- dont « pour » : 27

- dont « contre » : 0 -

- dont abstention 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix sept, le treize avril à 15 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 7 avril 2017 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme Sophie VAGINAY.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, HEMAR Dominique, BULTEL Jean Pierre, MASSE Roger, KLETTY Guy, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, Mme STUPNICKI Josiane ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques, Mme BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien, M. BAGUE patrice ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. BERCHER Francis ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves et M. BEHETS Jan suppléé par M. HEMAR Dominique,

SECRETARE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2017/89

OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE POUR LA REGIE DU SAUZE SUPER-SAUZE UBAYE EN VERTU DES DELEGATIONS QUI LUI ONT ETE DONNEES PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE.

CONSIDERANT que le Conseil d'exploitation de la Régie Sauze Super Sauze Ubaye, réuni le 6 Avril 2017 à 16 h 00, a pris également connaissance des décisions ci-dessous.

Le Conseil de Communauté,
Après délibéré,

- **PREND ACTE** des décisions de la Présidente visées ci-dessous :

Décision n°2017 / 01 du 02 / 01 / 2017:

SCAL : transport du personnel pour la saison (du 1^{er} Janvier au 2 Avril) pour un montant de 9 338.18 € HT.

Décision n°2017 / 02 du 27 / 01 / 2017:

LEITNER: location de 2 enneigeurs pour un montant de 6 000 € HT.

Décision n°2017 / 03 du 27 / 01 / 2017:

TECHNOALPIN: location de 4 enneigeurs pour un montant de 18 500 € HT.

Décision n°2017 / 04 du 09 / 02 / 2017:

POMA : pièces de rechange pour entretien du parc des remontées mécaniques pour un montant de 6 758.88 € HT.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY,

